

571.

IL MINISTRO A BERLINO, DE LAUNAY,
AL MINISTRO DEGLI ESTERI, DURANDO

R. 411.

Berlino, 18 luglio 1862.

Immédiatement après avoir reçu la dépêche de V. E. en date du 9 Juillet (3), je me suis rendu chez le Ministre des Affaires Etrangères pour lui en communiquer le contenu.

(1) Il principe Napoleone Vittorio Girolamo Federico.
(2) Recte: Espagne.
(3) Cfr. n. 514.

Il m'a paru satisfait de cette communication; mais avant de m'exprimer officiellement sa manière de voir, il s'est réservé de prendre les ordres de son Souverain.

En attendant il avait déjà prévenu le Prince Carini, le Ministre de François II, et le représentant de l'Autriche de la prochaine reconnaissance de l'Italie dans le cas où notre réponse à sa dépêche du 4 Juillet serait satisfaisante. Le même avertissement avait été envoyé au Cardinal Antonelli par l'entremise du Baron de Canitz.

Enfin hier au soir le Comte de Bernstorff m'a autorisé à faire savoir à Turin que nos déclarations ayant été jugées acceptables, le Roi de Prusse s'était décidé à nous reconnaître, et à recevoir de mes mains, le 21 courant, la lettre de notification adressée à cet effet à Sa Majesté par le Roi d'Italie.

Les chefs des missions Etrangères, selon l'étiquette de cette Cour, ne sont admis à l'audience Royale que lorsqu'ils présentent leurs lettres de créance ou de rappel. Vu la circonstance tout à fait exceptionnelle, j'avais demandé une audience spéciale, et je suis bien aise qu'elle m'ait été accordée pour constater toujours davantage qu'après l'accomplissement de cette formalité je représenterai le Roi d'Italie.

J'espère que le Comte de Bernstorff me communiquera préalablement sa réplique à notre dépêche précitée du 9 Juillet, et je ferai de mon mieux pour qu'elle soit rédigée dans des termes qui cadrent avec nos déclarations.

Comme V. E. a bien voulu consentir à m'appeler à Turin, je partirai d'ici Lundi au soir, bien entendu s'il ne survient aucun empêchement grave et indépendant de mon très vif désir de me rapprocher de V. E.

Je me réserve alors de lui donner en personne tous les détails qui se rattachent à la circonstance actuelle.

Le Cabinet de Vienne dissimule mal sa mauvaise humeur de se voir isolé. Le Comte de Rechberg a répondu à Monsieur de Balabine, qui lui notifiait la reconnaissance de la Russie, en qualifiant cet acte de violation du droit des gens, et qui plus est une immoralité politique. Il se prononcera sans doute avec la même animosité sur la conduite de la Prusse (1); au reste les relations entre les deux pays sont assez tendues. La note par laquelle le Gouvernement Autrichien propose aux Etats Allemands la fusion de l'Empire dans le Zollverein a été fort mal accueillie ici. Ce n'est qu'une manœuvre pour faire échouer le traité de commerce et de navigation entre la France et l'union douanière.

Le Comte de Bernstorff m'a parlé de ce projet de fusion, comme d'une chimère. Il est en effet impossible à la Prusse de se prêter à une semblable combinaison.

(1) Cfr., infatti, la lettera del Rechberg al conte Károlyi, ambasciatore austriaco a Berlino, 26 luglio 1862, in *Staatsarchiv*, III, n. 409, *Archives Diplomatiques*, 1863, I. p. 154.